

Sébastien CLEMENT

**JARDIN TROPICAL ET QUETE DE LA BIODIVERSITE : transmission, évolution des pratiques et savoirs jardiniers à La réunion**

**Thèse soutenue le 10 mars, Université de Bordeaux Montaigne**

Composition du Jury :

- Présidente du Jury : Fabienne JOLIET – Professeure à l’Institut Nationale d’Horticulture et du Paysage.
- Laurence LE DU – Rapporteuse – Professeure à l’Université de Rennes 2
- Pascal NICOLAS LE-STRAT : Rapporteur – Professeur à l’Université de Paris 8
- Gilles CLEMENT – Professeur émérite – ENS du Paysage de Versailles
- Cyrille MARLIN : MCF HDR – Ecole d’architecture et Paysage de Bordeaux
- Michel WATTIN : Professeur émérite – ENSA de Montpellier
- Serge BRIFFAUD : Directeur de Thèse – Ecole d’architecture et Paysage de Bordeaux

La soutenance s’ouvre avec une présentation de Sébastien Clément de 25 mn, dans laquelle il expose sa posture sur la biodiversité cultivée à travers les pratiques jardinières à la Réunion, sa méthodologie de recherche-action ainsi que ses principaux résultats. Un exposé clair, très bien structuré avec à l’appui une iconographie très riche, didactique, qui témoigne des qualités de chercheur, mais aussi d’enseignant et de paysagiste de Sébastien Clément.

La présidente du jury donne d’abord la parole à **Serge Briffaud**, directeur de la thèse, afin qu’il présente le contexte du déroulement de la thèse. Serge Briffaud souhaite dire en premier lieu quelques mots à propos de la manière dont ce travail s’est déroulé. Il salue le rôle important joué dans l’encadrement de la thèse par Michel Watin, indiquant qu’il a formé avec lui un duo qui a très bien fonctionné et qu’il gardera toujours un très bon souvenir des nombreux temps de discussion qui ont ponctué l’avancée de ce travail. Celui-ci n’est pas séparable de leur engagement commun pour le développement de la recherche et de la formation au paysage au sein de l’École nationale d’architecte de Montpellier/La Réunion, dans laquelle Serge Briffaud à l’espoir de voir s’ouvrir bientôt, sous l’impulsion de Sébastien Clément lui-même, un cursus post-master sur la question des paysages tropicaux. Serge Briffaud souligne en outre les grandes qualités d’écoute et de dialogue de Sébastien Clément, qui ont fait de ces échanges des moments particulièrement riches et stimulants.

Ce travail prend ainsi pour partie sens dans le contexte du développement de l’école d’architecture de La Réunion, dans laquelle Sébastien Clément enseigne depuis longtemps le paysage, aujourd’hui en tant que titulaire d’un poste de Maître de Conférence. L’école, après avoir mis en place un niveau master (auparavant délégué à Montpellier) est actuellement en train de construire son parcours doctoral. Cela donne à cette thèse une grande importance, dans une île où le réservoir de docteur, et plus encore de docteur-praticien, demeure restreint.

Au fur et à mesure de l’avancée de ce travail, Serge Briffaud a pris toute la mesure de l’engagement dont Sébastien Clément a fait preuve, depuis de nombreuses années, sur de multiples plans, et en particulier en matière d’éducation. Cela englobe mais ne se limite pas, et de loin,





son investissement au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de l'île de La Réunion. On peut ne pas se rendre compte, depuis l'extérieur, de ce que représente sur l'île l'École du jardin planétaire, dont il est le fondateur et l'animateur. L'École est devenue sur l'île une institution, connue de la plupart des réunionnais. Pas moins de 30 000 personnes ont participé, depuis sa naissance, à ses activités. Sébastien Clément fait ainsi preuve d'une capacité peu commune à fédérer autour de ses initiatives. Cela est illustré par la thèse, et en particulier par la création de ce jardin expérimental qui a rassemblé un groupe important de jardiniers volontaires, demeurés remarquablement fidèles au projet. Ce pouvoir fédérateur contraste avec l'extrême modestie du personnage, mais elle a sans aucun doute sa source dans une grande ouverture aux autres et surtout dans la passion que Sébastien Clément investit dans ses entreprises, portées qu'elles sont par le souci d'œuvrer à l'adoption de pratiques plus écologiques en matière horticole, agricole et dans le domaine de l'aménagement.

Sébastien Clément s'est lancé dans la thèse dans l'esprit de regarder avec quelque distance ce en quoi il était si fortement investi. Il l'a fait, courageusement, en abandonnant une part importante de ses activités, sans bénéficier d'un financement. Il a vu dans la recherche, qu'il n'avait jusqu'ici pratiqué qu'en dehors de tout cadre académique, et comme sans en avoir vraiment conscience, une pratique codifiée dont il s'agissait pour lui d'acquérir les langages, un peu comme si entrer en recherche revenait à changer de peau. Le texte du mémoire est marqué par cette représentation de l'activité de recherche, qui sans doute, comme Sébastien Clément le reconnaît lui-même, l'a quelque peu bridé dans l'expression d'un rapport sensible et humain à ses terrains et à ses partenaires de travail. L'essentiel réside toutefois dans la digestion de cette expérience, dont la conclusion de la thèse, comme l'exposé de soutenance, montrent qu'elle a bien été faite, et que Sébastien Clément est désormais prêt à faire tenir ensemble, en un tout lié, son engagement et sa recherche.

Pour Serge Briffaud, le sens de cette thèse réside par ailleurs dans le contexte réunionnais. Cette thèse interroge la perception de la problématique écologique à La Réunion. Elle est l'un des travaux récents qui montrent la nécessité d'élargir, de ce point de vue, la perspective. Depuis 2007 et la création du PNRun, l'effort de préservation environnementale à La Réunion s'est concentré sur les espaces faiblement peuplés des hauteurs de l'île. Peu d'attention a été portée aux espaces secondarisés, fortement anthropisés, qui constituent pourtant le cadre de vie des réunionnais et qui recèlent une part importante de la diversité biologique de l'île. Serge Briffaud a eu l'occasion avec son équipe de le montrer pour ce qui concerne les savanes littorales de l'île. Sébastien Clément montre quant à lui comment les « jardins de kaz » contribuent à cette diversité. Mais il va plus loin, en suggérant de regarder cette diversité biologique comme le reflet et, pour partie au moins, le résultat, d'une diversité culturelle et de ce processus d'hybridation culturelle sous contrainte que l'on nomme « créolisation ». Il va plus loin encore en montrant que le jardin est aussi le foyer d'une appropriation et d'une déclinaison en pratiques du souci écologique ; en montrant aussi que dans le jardin trouve refuge un « pouvoir d'agir » sur l'environnement qui apparaît fortement désiré par les jardiniers, avec pour conséquence de faire du jardin le foyer privilégié de la construction d'une image de soi-même. La crise écologique, la conscience aiguisée des désordres environnementaux globaux que montrent beaucoup de jardiniers, confère ainsi au jardin un très fort pouvoir subjectifiant — c'est-à-dire le pouvoir de permettre au jardinier de se construire ou se reconstruire, dans le désordre régnant.





comme sujet. On pense ici à la belle phrase de Jean-Marc Besse : « Entre moi et moi-même, il y a la Terre » (avec un T majuscule). Le travail de Sébastien Clément montre que c'est bien là ce qui s'opère dans le jardin et dans l'esprit des jardiniers — dans un aller-retour sans médiation entre une parcelle de terrain ultra-locale et l'ultra-global planétaire. C'est bien la construction d'un *moi-même* qui se joue. Et cette thèse met en lumière la dynamique sociale qu'engendre ce jardinage écologisé, le désir de transmission dont il est solidaire, le sentiment d'« en-être » aussi, c'est-à-dire de faire partie d'une communauté qui se soude autour de manières alternatives de voir et de faire.

Tout cela affleure dans la thèse. Toutes les voies qu'il convient maintenant de suivre sont ouvertes. Ce travail est un palier, une expérience première, riche, foisonnante, qui a de l'avenir. Et c'est là sans doute ce que l'on attend, d'abord, d'une thèse.

**Laurence Le Du-Blayo**, rapportrice de la thèse, prend à son tour la parole. Celle-ci remercie vivement Sébastien Clément pour la qualité de sa présentation orale, particulièrement éclairante, richement illustrée et qui répond également de manière très convaincante à plusieurs questions posées dans le rapport, ce qui ouvre un échange fructueux. Elle revient rapidement sur les qualités formelles de la thèse, d'une lecture agréable et aisée.

Puis la rapportrice aborde la question des spécificités des jardins créoles, question particulièrement stimulante pour la recherche. L'entrée linguistique (p.69, 70, 175), les allusions au passé colonial et les catégories de jardins qui en découlent (p.75) ouvrent un champ d'analyse en soit sur la complexité des hybridations. L'analyse de la biodiversité des jardins via les migrations et approches postcoloniales est un champ de recherche en soit afin de creuser cette *créolisation des jardins*. La place de la fonction médicinale (p. 60, 172) est certainement un aspect très original au regard des jardins en métropole et incite à un regard ethnobotanique. Le chapitre 6 s'enrichit de très belles citations qui donnent à sentir la présence de ces jardiniers et nous emmènent dans leur univers botanique et affectif. Une discussion est engagée sur les spécificités du jardin créole présentées (p.80), telle l'opposition de formes et d'usages entre le jardinet côté rue, soumis au regard et donc conforme à la pression sociale, et l'arrière, tantôt extension de la cuisine, du salon, débarra, friche ou jardin-pépité, étant entendu que cette dichotomie se retrouve fréquemment dans toute l'Europe. De même la description de la perte de savoirs faire, fort bien illustrée par les photos p.81 et 83, est tout à fait similaire à celle observée dans les jardins en métropole. La question de la transmission des savoirs et de la contribution de cette transmission à une identité insulaire et créole se dessine au travers des témoignages. Les propos très singuliers d'Iris « Les autres grand-mères aussi. Ma mère est une femme jardin » (p.177) soulignent une transmission de femme à femme et non pas seulement « de génération en génération ». Plus généralement ces extraits ouvrent un champ très prometteur sur l'approche genrée de ce rapport à la terre, au jardin, à la biodiversité : y-at-il une différenciation et si oui laquelle ? Sébastien Clément revient sur tous ces aspects et montre tant sa culture générale des jardins que sa connaissance fine des jardins créoles.

Laurence Le Du-Blayo aborde ensuite rapidement les approches méthodologiques qui sont bien exposées, même si l'argumentaire est parfois trop timide. Ainsi la méthode d'échantillonnage





par « rebonds » aurait-elle pu être exploitée dans une analyse des réseaux formels ou informels, la constitution de groupes, filiations, parrainages et autres circulations dont la diffusion de contacts de jardiniers est un révélateur très riche. La rapportrice, géographe, émet un (seul) regret concernant la contextualisation de la recherche, tant à l'échelle tropicale, en soulignant que l'enjeu était probablement trop vaste pour être traité, qu'à l'échelle de La Réunion, ou encore à l'échelle de la parcelle expérimentale qui n'est pas insérée dans une matrice paysagère. De même dans l'analyse spatiale de l'organisation des jardins, quelques croquis types auraient pu illustrer la diversité des situations (p.194).

Enfin le rapport au temps est une entrée majeure. Les dynamiques de biodiversité et les histoires de vie s'entrelacent dans l'alcôve du jardin. Au respect du rythme lent de la nature (Mary p.207) répond l'étonnement devant la puissance de vitalité du jardin (Luc p.206). La moyenne de 20h/semaine de jardinage est effectivement remarquable, probablement au-delà de la « condition tropicale ». L'étude des pratiques est très intéressante, elle est relativisée au regard du corpus très particulier des interviewés (p.212) et notamment leur relatif détachement de la fonction nourricière du jardin (p.214). Le plus intéressant, au-delà de l'évolution des pratiques, est bien sûr d'une part le changement de paradigme sur le jardin (contrôler la nature/observer et accompagner) et d'autre part l'ouverture au changement, à l'innovation (p.238) qui débouchent sur le développement d'une capacité d'adaptation aux transitions, une faculté de résilience consolidée. Le dernier chapitre revient sur le jardin expérimental, en particulier le rôle du collectif est présenté avec toutes ses facettes d'interactions, de production de savoirs, de savoir-faire et de savoir être. Les débats lors de la soutenance font apparaître de multiples pistes de valorisation tant des entretiens que de l'expérimentation elle-même, notamment sous forme de film documentaire, ce à quoi le doctorant est vivement encouragé par le jury.

L'ensemble de la thèse, comme la présentation orale, pose de manière stimulante les questions écologiques, sociales et culturelles, notamment sur « l'effacement actuel du jardin créole traditionnel » (p.298). Les trois « chemins » ouverts in fine tracent des pistes d'engagement qui dépassent bien entendu le sujet des jardins créoles et donnent à cette recherche son potentiel de résonance *planétaire*.

A l'écrit comme à l'oral, Sébastien Clément nous démontre sa parfaite maîtrise du sujet tant d'un point de vue théorique que pratique, sa capacité à mener et partager une recherche action : les pistes de recherche ouvertes promettent de belles perspectives. Laurence Le Dû-Blayo le félicite pour cette thèse et le remercie pour tous les échanges très riches.

**Pascal Nicolas-Le Strat**, professeur à l'Université Paris 8, à l'invitation de la présidente prend la parole en tant que rapporteur. Il souligne, en premier lieu, la qualité de finalisation de cet écrit de thèse et en complimente le doctorant.

En ouverture de son propos, le doctorant précise que sa recherche fait sens par rapport à sa trajectoire personnelle et professionnelle, en particulier par rapport à la création de l'École du jardin planétaire qui, dans une visée d'éducation populaire, s'efforce de socialiser et partager des savoirs sur la biodiversité et le paysage. Pascal Nicolas-Le Strat trouve très intéressant, pour le lecteur, de comprendre, dès le début de sa lecture, qu'il va prendre connaissance d'une





recherche « éprouvée », dont nombre de questions et d'enjeux ont été éprouvés (risqués, expérimentés) par le chercheur concerné, dans son engagement personnel et sa pratique professionnelle. C'est une grande qualité de ce travail. Pascal Nicolas-Le Strat considère que cette dimension aurait même pu être plus développée et il encourage donc Sébastien Clément, dans ses futurs travaux, à assumer pleinement la part engagée de son travail, et les multiples implications dans lesquelles il est pris.

Sébastien Clément rappelle, avec raison, que sa recherche sur les processus de production d'une « biodiversité cultivée » se développe au beau milieu d'une crise écologique et sanitaire. C'est ce qui donne une portée politique tout à fait spécifique à ce travail. Le doctorant essaie, tente et expérimente à un moment où les questions sont exacerbées et où un certain découragement pourrait légitimement advenir. Cette ténacité, ce refus de renoncer, cette capacité à encore imaginer forcent, pour Pascal Nicolas-Le Strat, le respect. Cette recherche doctorale illustre, à ses yeux, l'endroit où la recherche en sciences humaines et sociales doit se tenir aujourd'hui, à savoir au beau milieu, en plein milieu des enjeux.

La thèse s'appuie et se construit sur une hypothèse épistémopolitique (à la fois politique et épistémologique) forte : « l'évolution des jardins dits « créoles », joue, en favorisant et/ou en maintenant une « *biodiversité cultivée* », un rôle majeur dans la protection de la biodiversité. Se pencher sur ce phénomène, c'est défendre une conception étendue de l'action en faveur de la biodiversité, qui doit cesser de s'ordonner autour de la séparation des problématiques relatives aux espaces « naturels » d'un côté et « humanisés » de l'autre. À cette réflexion locale et territoriale, s'ajoute le contexte planétaire de crises écologique et sanitaire qui nous entraînent vers un « *saut dans l'inconnu à l'échelle de la planète* ». Pascal Nicolas-Le Strat a trouvé beaucoup d'intérêt à cette idée que le jardin pouvait être considéré comme « un espace laboratoire, un lieu d'expression d'un rapport au monde ; et le jardinage, entendu comme « bricolage » inventif fondé sur une attention au vivant, comme une pratique elle-même paradigmatique, dont la pertinence et l'efficacité sont susceptibles de s'étendre au-delà des limites du jardin. À cela, s'ajoute une référence à la dimension temporelle spécifique du jardin, au temps biologique qui place le jardinier dans une dynamique analogue à celle du vivant, un éloge de la lenteur dans « un monde où tout va trop vite ». Effectivement, dans le moment de crise (de catastrophe) que nous vivons, le geste le plus audacieux est bien, comme le tente Sébastien Clément, de constituer nos « milieux de vie », en l'occurrence un jardin, nos quotidiennetés (jardiner) en authentiques laboratoires car, aux yeux de Pascal Nicolas-Le Strat, pour faire face à la gravité des enjeux, il faudra compter sur la capacité des personnes concernées, au plus près de leur vie et de leurs activités, à « faire recherche » avec les questions qui se posent à elles frontalement.

Pour avancer dans sa recherche avec (et non sur) les jardins dits créoles à La Réunion, le doctorant a engagé trois démarches. Pascal Nicolas-Le Strat souligne l'envergure du travail. Il a mené, en effet, une vingtaine d'entretiens avec des jardiniers réunionnais. Il a engagé un retour critique sur l'expérience de l'École du jardin planétaire qu'il a initiée, sur la base d'un questionnaire adressé aux personnes s'étant associées / inscrites dans cet espace d'éducation populaire au cours des années antérieures. Et, enfin, il a tenté une expérimentation sous la forme de la création d'un jardin créole afin d'y étudier l'évolution de la biodiversité, en laissant une partie du terrain concerné « non jardiné » afin que cette partie non cultivée puisse servir de





« témoin ».

Dans la première partie de sa thèse, l'auteur s'attache à caractériser la question de la biodiversité et ses enjeux ; il le fait en tant que « connaisseur » de la question, l'ayant beaucoup parcourue et étudiée. Pascal Nicolas-Le Strat a trouvé l'ensemble tout à fait convaincant. Ce qui l'a particulièrement intéressé dans cette recherche doctorale, c'est bien l'endroit à partir duquel la question prend forme, se caractérise et, possiblement, se controve. Depuis un jardin. Les enjeux soulevés par la « permanence du vivant » sont, d'une certaine façon, hors proportion à l'échelle humaine, hors proportion du temps, hors proportion de l'espace. Les « rencontrer » à la mesure d'un jardin est apparu à Pascal Nicolas-Le Strat à la fois audacieux et convaincant. Audacieux car le « plus près » est aussi le plus intensif, le plus impliquant, le plus conscientisant. Le jardin accorde une « mesure » à ce qui est « hors proportion ». Dans un jargon de science politique, on peut dire que le jardin, tel que l'expérimente Sébastien Clément, se constitue comme un authentique « site de problématisation » où les questions prennent vie, éprouvent les milieux concernés, affectent les personnes impliquées et, donc, possiblement, tendanciellement, créent les conditions d'une « venue en débat démocratique ». Stimulant car « du » même endroit, et « au » même endroit, peuvent se travailler les conditions effectives d'une biodiversité et, concomitamment, les conditions de leur délibération démocratique. Pascal Nicolas-Le Strat aurait apprécié que Sébastien Clément restitue plus longuement, et de manière encore plus précise, la vie dans ce jardin. Il y a dans l'écrit de thèse de Sébastien Clément une qualité ethnographique indéniable, mais qui, pour Pascal Nicolas-Le Strat, aurait pu être plus investie. En effet, la parole des jardiniers est intimement liée à leur pratique du jardin, une parole qui ne peut pas se dissocier de telle fleur ou de tel arbre, une parole qui est incarnée dans une gestuelle jardinière (des mouvements, des attentions, des savoir-faire). La parole qui est elle-même outil, et prolonge la binette ou le râteau. La parole qui est « incorporée » dans la présence physique et sensible de la tâche.

Il a semblé à Pascal Nicolas-Le Strat y avoir, dans cet écrit doctoral, deux écritures en une, une écriture qui endosse l'exigence indispensable de la rigueur et du formalisme de la recherche (en tout cas dans sa conception majoritaire, voire dominante) et une écriture qui éprouve la part vécue des questions soulevées, et qui construit de la connaissance à cet endroit, depuis cet endroit. Cette écriture plus en sensibilité est, à ses yeux, parfaitement légitime et possède elle aussi de solides antériorités épistémologiques sur lesquelles s'appuyer. Pascal Nicolas-Le Strat encourage donc Sébastien Clément à poursuivre (aussi) dans cette voie.

En conclusion de son propos, Pascal Nicolas-Le Strat a trouvé vraiment audacieux de créer un jardin pour faire recherche à propos des jardins. Un faire qui crée les conditions d'un « faire recherche ». Cette inclinaison expérimentale et expérientielle est à féliciter. Le jardin devient un authentique « laboratoire », ainsi d'ailleurs que le défend fort justement l'auteur (p. 138), et chaque jardinier un.e chercheur.e à part entière dans un souci, là aussi comme l'argumente, avec raison, le doctorant, de « participation et d'observation permanente » (p. 140).

En tant que professeur en sciences de l'éducation qui se préoccupe de la portée éducative et formative de la multiplicité des pratiques sociales, Pascal Nicolas-Le Strat a été particulièrement intéressé par l'expérience de l'École du jardin planétaire ; ce qu'en écrit Sébastien Clément lui est apparu tout à fait stimulant, en particulier sur le plan de la mutualisation des expériences et connaissances. Sébastien Clément pourrait donc s'intéresser



ce « type » de pédagogie qui naît spontanément dans un jardin (une pédagogie vernaculaire, une intelligence du quotidien, une pédagogie du geste) et, corrélativement, des pédagogies qui peuvent s’y développer explicitement, par le fait de l’animateur du lieu, en lien avec les qualités du quotidien qui caractérisent le jardin, et qui pourraient se « sourcer » du côté des pédagogies coopératives.

La thèse de Sébastien Clément ouvre donc beaucoup de possibles. Elle est originale et « documente » le moment contemporain sous des aspects essentiels. Pascal Nicolas-Le Strat félicite donc le chercheur pour cette solide et belle recherche qu’il a donné à lire.

La présidente de jury donne ensuite la parole à Gilles **Clément**. C’est avec beaucoup d’intérêt et de plaisir que Gilles Clément a lu la thèse de Sébastien Clément, qui selon lui développe une approche du “Jardin planétaire” tout à fait inédite dans notre monde de paysagistes et de jardiniers. Car il s’agit ici d’une action et non d’une théorie. La présentation orale, très bien construite, n’a fait que confirmer la qualité de son travail.

Concernant le sujet : le fait de passer par l’action sur le terrain avant de développer un discours donne une consistance crédible aux propos tenus à la fois sur la question de la biodiversité du vivant non humain et à la diversité comportementale des humains à l’œuvre.

L’auteur de cette expérience de terrain est profondément à l’écoute de tous ceux qui interviennent. La diversité culturelle caractéristique de l’île de La Réunion apparaît dans cette expérience comme une richesse et non un handicap ou un frein. L’exercice “mains dans la terre” constitue un élément important du dialogue entre les “jardiniers” du jardin planétaire dont les façons de voir le monde ne sont pas toujours les mêmes.

L’usage des plantes dans leur fonction alimentaire ou médicinale est abordé de manière logique en rapport avec l’histoire des jardins. Mais à cela s’ajoute l’acceptation des espèces dont on n’a pas forcément l’usage et qui viennent enrichir le “tiers paysage” de l’île.

La succession des thèmes abordés, les illustrations qui leur correspondent, la place donnée aux témoignages des acteurs de ce jardinage donnent une grande lisibilité au propos général. Cet ensemble de prestations donne envie de participer à cette école, transformée pour l’heure en une œuvre destinée à l’obtention d’un doctorat.

C’est donc en tant que membre du jury de la thèse que Gilles Clément se prononce de manière très favorable à cet accès pour Sébastien Clément au statut universitaire de “docteur” avec l’espoir que cette attribution lui permette de développer encore son expérience pédagogique.

A l’invitation de la Présidente, **Michel Watin** prend ensuite la parole. En préambule, il indique, avoir assumé, de fait, la codirection de cette thèse avec le Professeur Serge Briffaud. Il pense avoir formé avec lui un duo efficace pour assurer l’encadrement du travail de Sébastien Clément qui a mené à bien sa thèse sans formation préalable à la recherche.

Michel Watin s’associe aux félicitations formulées par les membres du jury pour le travail présenté et, à l’instar de Serge Briffaud, il souligne le fort degré d’engagement dont a fait preuve



Sébastien Clément dans son travail. Cet engagement est d'autant plus remarquable que le doctorant est déjà Maître de Conférences à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion (Antenne de ENSA Montpellier) et que rien, du point de vue administratif, ne l'obligeait à se lancer dans un travail académique que l'on sait long et exigeant ; il a mené de front un service d'enseignement et la gestion d'une agence de paysage, et achevé son travail en un peu plus de trois années. C'est dire que le travail présenté en soutenance constitue un réel engagement, un « investissement passion », militant, porté par le souci d'œuvrer pour l'adoption de pratiques plus écologiques et respectueuses dans le domaine de l'aménagement et du paysage à La Réunion.

Michel Watin salue particulièrement le travail de recueil des données effectué pour ce travail, tant lors de l'enquête sur les jardins créoles (une ethnographie des « jardiniers »), que sur le jardin expérimental (une recherche-action auprès des participants) ou autour de l'Ecole du Jardin Planétaire (à partir des comptes rendus des activités de l'Ecole). C'est en analysant les données recueillies que l'auteur a pu montrer, au final, comment les jardiniers réunionnais contribuent à produire « silencieusement » une « biodiversité cultivée », contournant les organismes planificateurs chargés de contrôler et de protéger cette biodiversité réunionnaise que l'on dit remarquable.

A l'occasion de cette soutenance, Michel Watin, souhaite ouvrir la perspective en proposant des pistes pour compléter et élargir le regard porté sur la « diversité cultivée ». Et s'agissant, comme l'écrit un rapporteur, de « *faire du jardin un laboratoire* » mais également de « *faire recherche avec le jardin* », Michel Watin propose d'intégrer dans l'observation *tous* les jardins, autre que les « *jardins de kaz* » ou les jardins créoles à La Réunion.

A ce propos, Michel Watin revient sur les difficultés exposées par Sébastien Clément lorsqu'il a fallu définir le « jardin créole » : comment le spécifier ? Il y aurait-il des jardins créoles et d'autres qui ne seraient pas « créoles » ? Certains seraient-ils plus « créoles » que d'autres ? Et comment classer les nombreux jardins que l'on peut observer à La Réunion ?

Le doctorant s'est ainsi trouvé dans la même situation qu'un sociolinguiste à qui on demande de définir le « créole » en tant que langue : existe-t-il un créole originel qui serait « le » modèle linguistique normatif à partir duquel on pourrait décrire des variantes et des écarts à la norme ? Existe-t-il un créole standard, voire un « vrai » créole ? Et alors que faire des formes de créole (écrit et parlé) que l'on observe aujourd'hui à La Réunion, tant dans les espaces privés que dans l'espace public (dans les médias notamment) ?

Selon Michel Watin, ces questions de définition sont résumées par l'un des rapporteurs qui, dans son évaluation, se demande s'il y a « *des jardins créoles ou une créolisation des jardins* » ? Les anthropologues ont montré que, dans le monde créole, le « *jardin créole* » est le résultat d'une « *créolisation des jardins* » ou, dit autrement, c'est le processus de créolisation du jardin qui a produit le jardin créole. Mais la forme « ici et maintenant » d'un jardin ne constitue pas une fin, car la dynamique de créolisation se poursuit à mesure de nouveaux apports dans le milieu insulaire : un jardin que l'on observe aujourd'hui est amené, par « créolisation », à se transformer et, *comme l'indique Sébastien Clément, « le jardin dit « créole », ou jardin de kaz, est l'expression de ce brassage »* à un moment historique de



Lorsque Sébastien Clément écrit que « *le jardin créole est aujourd'hui menacé en ses formes anciennes par une transformation profonde des modes d'habiter* », il fait référence à cette « occidentalisation des pratiques » qui se produit à partir de la départementalisation de 1946 en balayant sur son passage les fondements de la société créole : elle impose, dans quasiment tous les domaines de la vie quotidienne, des standards occidentaux, en particulier dans les modes d'habiter et l'appréhension du jardin. Dans ces conditions, la dynamique de créolisation qui a forgé la société créole peut-elle se poursuivre malgré le puissant processus d'« occidentalisation » auquel est confrontée la société réunionnaise contemporaine ?

Sur ces bases et pour finir son propos, Michel Watin propose, sous formes de commentaires, deux extensions de la thèse. D'abord, comment prendre en compte les jardins aménagés autour des villas construites en grand nombre après la loi de défiscalisation de 1985 ? Ces jardins se sont appauvris du point de vue de la biodiversité et leurs occupants, repliés derrière les murs de leurs propriétés, ne semblent pas s'inscrire dans une « culture du jardin ». Mais pour autant faut-il ignorer ces acteurs – dont beaucoup sont créoles et toujours « en prise » avec la « terre » - dans la production d'une « biodiversité cultivée » ? Que font-ils dans leurs jardins « occidentalisés » ? Quelles décisions prennent-ils pour aménager leurs jardins ? Quels liens entretiennent-ils avec les autres propriétaires alentours ?

Ensuite, comment appréhender les « jardins partagés » qui prennent une place de plus en plus importante avec les nouveaux modes d'habiter en particulier dans les opérations d'habitat collectif ? On peut effectivement observer, à proximité des immeubles, l'existence de terrains divisés en petites parcelles souvent clôturées et reliées entre-elles par des circulations, entretenues par des résidents alentours, qui, au quotidien, se rendent des « visites », procèdent à des échanges, se donnent des coups de main et des conseils, donc des pratiques qui relèvent de la même nature que celles entretenues entre eux par les « jardiniers » ou qui se produisent dans le « jardin expérimental » décrites par Sébastien Clément. S'il ne s'agit plus là à proprement parler de « jardins de kaz », ne pourrait-on pas voir ici une autre scène de production de « biodiversité cultivée » ? Et peut-être une nouvelle forme de jardins procédant d'une créolisation dans un espace contraint ?

Michel Watin soumet ces réflexions à Sébastien Clément, l'incite à prendre toute sa part dans la recherche paysagère à La Réunion et renouvelle ses félicitations pour le travail accompli.

La présidente de jury donne ensuite la parole à **Cyrille Marlin**. Le travail de thèse présenté par Sébastien Clément a été en grande partie très bien mené et rédigé. La présentation orale a montré des qualités supplémentaires par rapport à l'écrit : une capacité à synthétiser et rendre compte didactiquement d'idées complexes ; une capacité à manipuler des supports graphiques intéressants et attractifs pour ce faire. Il démontre dans l'ensemble une bonne compréhension des méthodes de la recherche, du niveau de précision et de précaution nécessaire à son avancée même si parfois son souci de prise de recul concernant les limites du travail effectué est un peu maladroit.

Les trois chemins d'exploration des pratiques de jardinage dans l'île de La Réunion (rencontre libre de jardiniers réunionnais engagés, questionnaire auprès des participants de l'Ecole du Jardin planétaire, co-construction d'un jardin expérimental) sont convaincants dans la mesure où ils lui ont permis d'expérimenter trois modalités très différentes de rencontre-jardins ou



enquête-jardins pour construire les connaissances nécessaires à la discussion de son hypothèse principale : « considérer le jardin comme un lieu stratégique pour une réponse à l'érosion de la biodiversité ».

Tout a été mis en œuvre par Sébastien Clément pour effectivement réussir à :

- d'une part, transformer une attitude d'approche conventionnelle du problème de la biodiversité en élargissant le point de vue écologique à un point de vue beaucoup plus socio-écologique qui implique de fait les actes des jardiniers dans un rôle d'accueil et de diversification du vivant sur l'île.

- d'autre part, déplacer la question de la biodiversité des hauts lieux de l'île tel que cela est fait jusqu'à habituellement par les politiques publiques vers les lieux plus habités plus bas en altitude des versants et des côtes.

Le travail montre très bien les possibilités, les modalités et l'efficacité en termes de recrudescence de la biodiversité et des échanges humains qu'un tel changement de regard peut induire.

À la lecture de son manuscrit et après l'avoir écouté, l'on pourrait cependant regretter trois choses :

1. La première concerne les fondements théoriques de Sébastien Clément concernant l'idée de « jardin ». En effet, si les notions de *biodiversité* (histoire du concept, dimension écosystémique, patrimoniale et socioculturelle), de *jardinage en milieu tropical*, de *mutation du jardin créole...* ont été au préalable bien discutées, la notion apparemment simple de *jardin* est certes abordée sur un plan théorique mais de manière très superficielle et sans la complexifier au même niveau que les précédentes. Celle-ci constitue pourtant un élément essentiel de la méthode d'investigation proposée (le jardin/jardinage est érigé en « équipement de recherche » comme l'a mentionné Pascal Nicolas-Le Strat) ainsi qu'une articulation de l'hypothèse principale. Plus encore, l'idée de *jardinier* ou de *jardinage* dans leur sens fondamental d'un point de vue anthropologique, ne fait l'objet que d'un léger appareillage conceptuel quand la nature des jardiniers et du jardinage explorée dans la thèse est une clé d'observation et compréhension de la recherche-action, de la mise en place des méthodes de terrains et d'analyse des résultats.

2. La seconde porte sur l'entourage théorique de la réflexion de Sébastien Clément concernant le sens même de sa recherche. Il aurait été intéressant qu'il puisse en fin de compte, après ses expérimentations, mettre l'ensemble de sa démarche sous l'éclairage de courants différents de ceux sur lesquels il s'appuie pour aborder la question écologique de biodiversité (écologie scientifique, écologie politique...). Du fait de sa tentative d'élargissement de la question à une dimension socio-écologique des dynamiques du vivant via l'espace du jardin, il aurait été intéressant pour lui d'explorer plus largement des recherches et disciplines portant directement sur les questions d'interactions entre les humains et les non humains : comme par exemple la mésologie (science du milieu initiée par E. Reclus au XIX<sup>e</sup> siècle et remise au goût du jour par le géographe A. Berque), ou bien la distinction claire faite par le naturaliste japonais Kinji Imanishi entre « écologie » et « sciences naturelles ». Ce ne sont que des exemples parmi



d'autres, mais qui montrent qu'un pan théorique et pratique bien plus large aurait pu asseoir plus clairement (ou mettre en questionnement) les visées essentielles de sa recherche en s'émancipant finalement d'un fondement conceptuel écologique parfois paradoxal et in fine encombrant.

- Enfin, le troisième élément que l'on peut regretter, c'est le fait que Sébastien Clément n'ait pas encore pris la mesure de la nature du jardin même qu'il mettait en œuvre lors de son expérimentation dans ce qu'il appelle « la friche ». Le jardinage et les rencontres qu'il implique entre humains et humains, entre humains et non humains, et entre non humains et non humains relève d'un dispositif-jardin singulier qu'il s'agit de qualifier avec une plus grande précision comme type d'action humaine dans la mesure où ce n'est pas là l'objectif de toute pratique de jardin comme il le souligne lui-même. Cela semble s'apparenter à une forme de construction d'entretiens essentiels entre les vivants que l'anthropologie actuelle, en discutant l'idée de jardin notamment, met plus favorablement en avant que la science écologique.

Ainsi, si le travail engagé est déjà de grande qualité, les méthodes explorées très prometteuses parce qu'elles mettent le jardin au centre de la méthode de recherche, il sera utile à Sébastien Clément d'élargir son domaine de compétence autour du vivant vers des domaines de connaissance qui peuvent lui permettre de ré-envisager certains des concepts fondateurs de son équipement intellectuel et pratique de chercheur.

La Présidente du jury, **Fabienne Joliet**, prend la parole en fin de jury. Elle félicite d'emblée Sébastien Clément pour avoir mené à bien sa thèse en trois ans, en sus de ses activités de paysagiste et d'enseignant, et qui plus est, en dépit de la crise sanitaire qui a fortement perturbé son calendrier d'entretiens. Elle souligne les qualités de rédaction et de synthèse de l'écrit, le souci didactique des schémas et des illustrations, l'enthousiasme rassembleur à la proue du succès du montage des expériences participatives.

Selon Fabienne Joliet, la thèse est d'abord originale par sa dimension incarnée : la thèse est conjuguée à la première personne du singulier. L'emploi du « je » (plutôt anglo-saxon, dans une thèse ou un article) emmène littéralement le lecteur dans la posture du praticien-chercheur, dans l'univers des jardiniers à partir desquels il mène une co-construction de connaissances et d'actions. L'introduction originale conforte elle aussi d'emblée une entrée incarnée sur le sujet, en quatre points « Faire émerger ; Muer ; Supposer et s'enquérir ; Explorer » qui se substituent au classique – et désincarné- « Contexte-Problématique-Plan ». La conscience des limites est elle aussi conjuguée à la 1<sup>ère</sup> personne, attestant d'une réelle capacité de recul scientifique, distincte d'un avis personnel.

Fabienne Joliet est particulièrement intéressée par la force du déploiement du concept de biodiversité cultivée dans la thèse. Sébastien Clément a su se l'approprier et le mettre en œuvre dans ses différentes études de cas. Une discussion très intéressante s'ensuit autour de la question de la dérive sémantique du mot « nature », et du remplacement qu'il propose par le terme de biodiversité. Sébastien Clément est très réactif et très au fait du débat ontologique « nature-culture » dans son écrit comme dans son oral.

La thèse constitue une recherche « avec » et non « sur » les jardins créoles. Elle est rondement menée, bien que parfois trahie par des hésitations du lecteur entre l'objet jardin et l'objet






pratiques jardinières au fil du texte, tout en se rétablissant parfaitement en conclusions de chapitres et en conclusion générale.


La méthodologie est rigoureuse, et Fabienne Joliet rappelle l'intérêt du détail signifiant du choix de l'échantillonnage des enquêtés, notamment la subtilité entre échantillon désigné et échantillon spontané qui conduit à répondre à une question sensiblement différente.

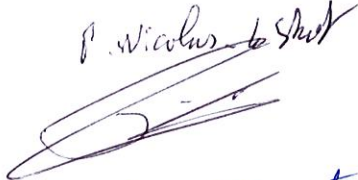
Enfin, la conclusion ouvre trois pistes ou perspectives, attestant que le processus de recherche action ne s'arrête pas à la fin de la thèse, qu'il reste à l'œuvre dans une dynamique de continuité et d'opérationnalité.


Pour terminer l'échange avec Sébastien Clément, Fabienne Joliet ouvre sur la question « Mais où est passé le paysage » (article de S. Briffaud, son directeur de thèse) ? Si la thèse repose en effet sur l'interaction entre jardin – créole- et monde, selon le principe du jardin planétaire, quid du paysage pour un chercheur qui est paysagiste ? Sébastien Clément explicite clairement son choix en le ramenant à son sujet, le jardin, qui ne se substitue pas au paysage, et qui lui-même n'est pas seulement une dimension scalaire entre le jardin et le monde.


A l'issue de la délibération du jury, Sébastien Clément est félicité et admis Docteur en titre. Le jury souligne les qualités du travail écrit et de l'oral du Docteur, et met en avant la grande capacité d'engagement et d'action du chercheur, qui devient ainsi le « fer de lance » de la recherche à l'Ecole d'Architecture de La Réunion.

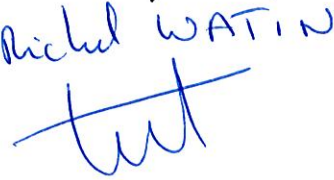
Serge BRIFFAUD  



Laurence LE DU-BLAYO  


P. Nicolas le Duc  


Cyrille MAHON  


UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE  
ÉCOLE DOCTORALE  
LEZ MINÉRAUX  


Richard WATIN  


Silles Clément  


Fabienne JOLIET  
